



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Rémi DELATTE
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Anne DILLESEGER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
**IFORE Bourgogne - Soutien financier 2011**

L'IFORE Bourgogne, Institut de Formation des Entrepreneurs de Bourgogne, accompagne et aide les dirigeants de PME – PMI dans leurs actions stratégiques. Ses interventions s'articulent autour de 4 axes :

- la transmission / reprise d'entreprise
- le conseil et la formation opérationnelle
- le développement à l'international
- l'innovation et la recherche

Au quotidien, l'IFORE Bourgogne accompagne les dirigeants, met en relation cédant / repreneur, facilite les démarches administratives, etc ... Ainsi, 13 entreprises de l'agglomération dijonnaise ont bénéficié de l'aide de l'IFORE sur l'année 2010, dans le cadre de leur transmission / reprise, ce qui a représenté 74 emplois pérennisés.

Par correspondance en date du 13 décembre 2010, l'IFORE Bourgogne souhaite renouveler son partenariat financier avec le Grand Dijon, et sollicite une subvention de 17.500 €, ce qui correspondrait à 10 dossiers de transmission – reprise d'entreprises sur l'agglomération dijonnaise (à l'identique de l'exercice 2010).

Sur un budget total de dépenses prévisionnelles de 160.000 € (contre 150.000 € en 2010), le plan de financement arrêté par l'IFORE Bourgogne est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Région Bourgogne	60.000 €	37,5
Département Côte d'Or	17.500 €	11,0
Grand Dijon	17.500 €	11,0
Radiance	10.000 €	6,3
Prestations Formation	55.000 €	34,2
Montant global	<b>160.000 €</b>	<b>100</b>

La part sollicitée du Grand Dijon, représente 11 % des recettes prévisionnelles.

Pour mémoire, le Grand Dijon a versé ce jour à l'IFORE, depuis 2004, date du premier partenariat, 109.000 €, correspondant à 63 dossiers de transmission – reprise sur l'agglomération dijonnaise.

Par son action auprès des entreprises, l'IFORE Bourgogne participe au maintien et au développement de l'emploi sur l'agglomération dijonnaise. Aussi, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2011, à hauteur de 17.500 €.

Un premier acompte de 50 % de la subvention, soit 8.750 €, pourra être versé dès lors que l'IFORE Bourgogne justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2011 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur de 10 dossiers de transmission – reprise d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'IFORE Bourgogne, une subvention de 17.500 €, au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2011 ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra selon les modalités précisées ci-dessus ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

## IFORE BOURGOGNE

### BUDGET PREVISIONNEL 2011

DEPENSES PREVISIONNELLES			
FRAIS DE PERSONNEL			
salaires et charges			76 000 €
Frais de déplacement			
Déplacements			8 000 €
Communication (presse, supports d'édition, internet...)			
			20 000 €
organisation événements, salons, forum métier/emploi location de salles, cout des formateurs...			
			40 000 €
Divers (assurances, loyers...)			
			15 000 €
		TOTAL	160 000 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
CRB	60 000 €
CG21	17 500 €
grand Dijon	17 500 €
Radiance	10 000 €
formation/prestation	55 000 €
	160 000 €

\* formation prise en charge par les entreprises